

## Note d'information sur la campagne de bourse de lycée 2020/2021

### **POUR LES LYCEES**

La campagne de demande de bourse de lycée 2020/2021 commence ce jour. **Elle ne concerne pas les élèves déjà boursiers.**

La bourse de lycée est destinée **aux élèves scolarisés au lycée en septembre 2020.** Ces bourses peuvent vous aider à faire face à des frais de restauration et de scolarité de vos enfants.

Le simulateur de bourse au lycée permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2020. Il affiche une estimation personnalisée du montant de bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

**Lien pour accéder au simulateur de bourse à compter du 11 mai 2020 :**

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

Le justificatif de revenus demandé dans le dossier de demande de bourse est l'Avis 2020 de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu 2019 : ce document est à imprimer à l'issue de votre déclaration de revenus sur le site Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). A défaut, la déclaration automatique éventuellement envoyée par l'administration fiscale à votre foyer peut être fournie au dossier.

**L'imprimé de demande de bourse est joint à ce message. Il doit être complété et signé, accompagné des pièces obligatoires demandées, et retourné au lycée :**

- Soit déposé à l'accueil / dans la boîte aux lettres du lycée
- Soit envoyé par voie postale à l'adresse du lycée

Si vous ne pouvez pas imprimer le dossier de demande de bourse, l'établissement peut vous faire parvenir un formulaire papier. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'établissement, soit par téléphone 02.99.84.57.60, soit par mail : [Ce.0350032v@ac-rennes.fr](mailto:Ce.0350032v@ac-rennes.fr)

**ATTENTION :** Afin que votre dossier soit traité en priorité, merci de le retourner avant le :

**30 JUIN 2020.** Vous pouvez déposer un dossier de bourse dès à présent même si vous ne connaissez pas encore l'établissement d'affectation de votre enfant pour la rentrée 2020.

**Adressez votre dossier par courrier postal à l'adresse suivante :**

LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS GUILLOUX  
76 avenue des Buttes de Coësmes  
B.P. 70313  
35703 RENNES CEDEX 7



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Cadre réservé à l'établissement

INE : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | N°Etab : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : /

**Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises**

### 1 - Renseignements concernant les membres de la famille L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : \_\_\_\_\_

Ses prénoms : \_\_\_\_\_

Fille  Garçon  Sa date de naissance : | | | | | | | | | | Son département de naissance : | | | | |

Sa nationalité : Française  d'un pays de l'Union européenne  d'un autre pays

Si l'enfant est sous-tutelle administrative, indiquez l'organisme : \_\_\_\_\_

#### Vous-même

Vous êtes : le père  OU la mère  OU la personne en charge de l'enfant

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : \_\_\_\_\_

N° de tel : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

En activité professionnelle : oui  non  Profession : \_\_\_\_\_

Situation de famille : marié(e)  pacsé(e)  en concubinage  séparé(e)  divorcé(e)  veuf (ve)  célibataire

#### Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père  ou la mère de l'enfant

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Son adresse si elle est différente de la vôtre : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : \_\_\_\_\_

En activité professionnelle : oui  non :  Profession : \_\_\_\_\_

### 2 - Renseignements relatifs à la scolarité

#### Etablissement actuellement fréquenté par votre enfant

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : \_\_\_\_\_

Classe actuelle de l'élève : \_\_\_\_\_

| | | | | | | | | | (MEF-classe : libellé court)  
à compléter par l'établissement

Cadre réservé à l'administration

Charges et ressources : Nombre d'enfants | | |

ENF | | |

Ressources

| | | | | | | | | |

NOM - PRENOM :



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

### 3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Merci de remplir le tableau ci-dessous :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession	BOUSIER	
			Oui	Non

### 4 - Pièces à joindre à votre dossier

Première période de la campagne de bourse de lycée (avril à juillet 2020) :

- Vous avez fait votre déclaration de revenus en ligne : Copie de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019
- Vous avez reçu une déclaration automatique ou tacite des revenus : Copie de la déclaration automatique ou tacite des revenus 2019

Deuxième période de la campagne de bourse lycée (septembre à octobre 2020) :

- Copie complète de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	Avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019 <b>ou</b> copie de la déclaration automatique des revenus 2019 de votre concubin(e) <b>ou</b> avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de votre concubin(e) selon la période de campagne.
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2019	Attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant.
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF.

### 5 - Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père  ou la mère  ou la personne en charge de l'élève

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

**Date et signature :**

*La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).*

*La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.*

#### Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

**Signature du chef d'établissement  
& timbre de l'établissement**

DATE : | | | | | | | | | |

**A COMPLETER OBLIGATOIREMENT**

Selon votre situation actuelle, merci de <b>COCHER</b> :	Pièces à fournir :
<input type="checkbox"/> Vous êtes actuellement marié ou pacsé <input type="checkbox"/> Vous êtes actuellement parent isolé : célibataire, séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve) avant 2019 ou depuis 2019 <i>Indiquez la date de votre séparation :</i> ____/____/____	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 <b>ou</b> de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).
<input type="checkbox"/> Vous vivez actuellement en concubinage	<b>Pour vous et votre concubin(e) :</b> (Obligatoire même s'il/elle n'a pas de lien de parenté avec l'enfant.) <input type="checkbox"/> Copie de chaque avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 ( <b>revenus du couple</b> ) <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Copie de chaque déclaration automatique 2020 des revenus 2019 <b>ou</b> de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).
<input type="checkbox"/> <b>En 2020</b> , votre situation <u>familiale</u> a récemment changé (cas de décès, divorce ou séparation <u>exclusivement</u> )  <i>Indiquez la date de votre séparation :</i> ____/____/____	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).  <b>+ Fournir en plus, impérativement :</b> <input type="checkbox"/> Attestation récente de paiement de la CAF. <input type="checkbox"/> En cas de décès : Acte de décès. <input type="checkbox"/> En cas de séparation / divorce : Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.
<input type="checkbox"/> L'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figure pas sur votre avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).  <b>+ Fournir en plus, impérativement :</b> <input type="checkbox"/> Attestation récente de paiement de la CAF. <input type="checkbox"/> Justificatif du changement de résidence de l'enfant (décision de justice ou attestation sur l'honneur signée des deux parents, précisant la date du changement et les modalités de garde des enfants).
<input type="checkbox"/> Votre demande concerne un enfant dont vous avez actuellement la tutelle	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).  <b>+ Fournir en plus, impérativement :</b> <input type="checkbox"/> Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille.



## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur votre avis de situation déclarative des revenus 2019 ou sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019.
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

*Si vous êtes en concubinage, c'est le nombre total d'enfants à charge et le montant total des revenus de chaque concubin*

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2019 à ne pas dépasser	18 606€	20 036€	22 897€	26 476€	30 054€	34 349€	38 642€	42 935€

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

#### ►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande papier jusqu'au 7 juillet 2020.

A la rentrée scolaire, vous pourrez encore déposer vos demandes de bourses en ligne et papier jusqu'au 15 octobre 2020. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, le formulaire de demande de bourse est disponible auprès de l'établissement de votre enfant ou téléchargeable sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

**Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :**

- jusqu'en juillet : une copie de votre déclaration automatique de vos revenus 2019 ou de votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019, après juillet : une copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- les pièces justificatives propres à votre situation particulière, dont la liste est en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

**Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

**Au plus tard le 15 octobre 2020**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez contacter l'établissement d'accueil de votre enfant

ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et utiliser le simulateur de bourse en ligne

## BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2020 - 2021 - Année de référence des revenus : 2019

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser					
	Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	18 606	14 728	12 508	10 088	6 270	2 450
2	20 036	16 069	13 645	11 004	6 967	2 928
3	22 897	18 746	15 920	12 839	8 360	3 881
4	26 476	21 426	18 194	14 674	9 752	4 831
5	30 054	25 443	21 606	17 425	11 842	6 260
6	34 349	29 459	25 018	20 178	13 934	7 687
7	38 642	33 477	28 430	22 928	16 023	9 117
8 ou plus	42 935	37 496	31 842	25 679	18 113	10 545
Montant annuel de la bourse	441 €	540 €	639 €	735 €	831 €	933 €

*Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée qui ne peut excéder l'échelon 3.*

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(\*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : 341,71 €